

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 avril 2011

Présents :

Mmes S. BARKE, C. BOUIN, V. HAITCE, K. RAMON
Mrs P. DUVERT, R. GUILLEM, J.L. LEBLANC (jusqu'à 19h45), V. MERLE,
J.L. ROBERT, P. ROBERT

Absents :

T. RODRIGUES
J. SAVONNET

Absents excusés :

M. PETIT-ANORO
P. LACROIX
S. CHAAK

Procurations :

P. LACROIX a donné procuration à S. BARKE
M. PETIT-ANORO a donné procuration à R. GUILLEM
J.L. LEBLANC a donné procuration à V. HAITCE à partir de 19h45

Secrétaire de séance : Chantal BOUIN

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 21 février 2011
- Détermination des conditions de vente du terrain du lotissement « La Maison »
- Vote des taux promus/promouvables pour les avancements de grade
- Création de poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- Vote de l'indemnité de gardiennage de l'église et du cimetière
- Vote des subventions pour les associations
- Vote des taux d'imposition pour le budget 2011
- Vote du budget primitif 2011
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h40

1. *Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 février à l'unanimité.*

10,71 pour l'habitat,
9,15 pour le foncier bâti,
87,49 pour le foncier non bâti.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Patrice Robert regrette et proteste de ne pas avoir reçu le budget avant la séance. Le compte administratif a été envoyé par messagerie ce jour.

8. Vote du budget primitif 2011

Présentation des prévisions de fonctionnement du budget 2011 par Véronique Haitce :

Excédent reporté de fonctionnement : 52 253,92 €

Recette de fonctionnement : 493 811 €

Dépenses chapitre 011 environ 10% d'augmentation % aux prévisions 2010 : 91 400 €

chapitre 012 (personnel) : 155 500 €

dépenses imprévues : 14 676,81 €

chapitre 65- 6554 (= à 2010) : 170 00€

Tableau des emprunts : 2 se terminent en 2011 : pool routier et court de tennis n° 2

Pascal Duvert demande que pour les nouveaux projets de prendre en compte le Plan Climat et d'utiliser les fiches pour économiser l'énergie, à partir de l'expérience de Lacroix Falgarde et de mener cette démarche en partenariat avec le SDEG.

Patrice Robert demande à quoi la ligne 6232 correspond : Réponse : Itin'errances

Présentation des prévisions d'investissement du budget 2011 par Véronique Haitce :

Recettes : solde : 250 €

Total : 170 605 €

Vente du terrain : 140 000 €

Dépenses : imprévus : 9 280 € (financement d'une sono ? à voir)

Pas d'emprunt d'inscrit

Vincent Merle demande si un emprunt sera possible si la vente du terrain ne se fait pas. Oui.

Patrice Robert demande que les trottoirs soient entretenus. Le désherbage est thermique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2011.

9. Questions diverses

PDU

Pascal Duvert fait un rappel du texte. Les hypothèses des dispositifs de transports désavantagent le bassin de vie du SICOVAL. Il y a un manque d'ambition sur les transports en commun. Il est proposé de refuser de voter le PDU. Après une discussion sur l'opportunité, il est procédé au vote :

Abstention : 1

Contre : 0

2. Détermination des conditions de vente du terrain du lotissement « La Maison »

Il est proposé au conseil municipal :

- l'aliénation de gré à gré, avec comme critère de choix le prix proposé et la nature du projet du terrain suivant : Parcelle cadastrée A 309 d'une surface de 1836 m²
- L'accès à ce terrain se fait par les voies communales du Lotissement « La Maison ».
- La publicité de cette vente se fera par le biais du journal municipal, édition de mai 2011, afin que les goyransais en soient les premiers informés.
- Il sera également procédé à la publicité réglementaire par voie de presse et à l'affichage de la publicité en mairie.
- Le Maire est autorisé à procéder à la publicité complémentaire de la vente et à mener les discussions avec les acquéreurs potentiels. Une fois cette procédure achevée, le Maire présentera les offres au Conseil municipal.

Il est procédé au vote :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 11

3. Vote des taux promus/promouvables pour les avancements de grade

Marc Mourgues a obtenu un examen professionnel. Pour qu'il obtienne l'avancement de grade correspondant, il faut en voter le taux. Il est proposé le taux promu de 100%.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le taux promu de 100%.

4. Création de poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la création de poste.

5. Vote de l'indemnité de gardiennage de l'église et du cimetière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité d'accorder 230 € à l'article 3282 « frais de gardiennage de l'église et du cimetière » :

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 3

6. Vote des subventions pour les associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité :

APE : 300€ à l'unanimité

Chasse ACCA : (8 pour 200€, 4 pour 250€) 200€ à l'unanimité

Comité des fêtes : 1 500€ : Abstention : 2 ; Pour : 10

TGV : 650 : Abstention : 2 (Chantal Bouin et Vincent Merle) ; Pour : 10

Coteaux-Events : 100€ : Abstention : 1 (Suzan Barke) ; Contre : 1 (Patrice Robert) ; Pour : 10

Une rencontre entre l'association, Mr le maire et ses adjoints est à programmer pour l'organisation du vide-grenier.

CCAS : 500€ à l'unanimité

Coopérative scolaire : 500€ à l'unanimité

7. Vote des taux d'imposition : Inchangés soit :

Pour : 11

L'ordre du jour est épuisé

La séance est levée à 20 H 50

J. Polun

~~J. Jovani~~

~~A~~

o. mer.

S. Barke

~~A~~

~~A~~

U

R

U